

De la clarté

François OSSAMA — 10/10/2026

Les temps que nous vivons exigent plus qu'hier la clarté dans nos choix religieux et éthiques. Le Seigneur nous met en garde dans le livre de l'Apocalypse : « Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je te vomirai de ma bouche » (Ap 3,16). Le Christ nous a appelé à la même clarté : « Que votre parole soit oui, oui, non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin » (Mt 5,37). Il est intéressant de remarquer que Jésus dit ces paroles après avoir rappelé les commandements, comme pour prévenir toute hypocrisie, toute confusion dans leur compréhension. Dieu avait préalablement indiqué cette clarté dans le Décalogue, en y exprimant la Loi morale d'une manière impérative qui ne laisse pas de place à la nuance : « Tu ne ... ». Nous avons ensuite la liberté de choisir entre le « oui » à ces préceptes ou le « non ». Certes, nos faiblesses ne nous donnent pas toujours cette clarté. Cependant, face au péché, le chemin que le Christ nous offre est celui de sa grâce. Cet appel de l'homme pris dans la spirale du péché à la miséricorde présuppose la reconnaissance de ses erreurs et sa repentance, mais certainement pas la contestation de la Loi morale. Il n'appartient pas à l'homme de changer un iota de la Loi : même Jésus s'est déclaré incompetent pour la subvertir (Mt 5,17).

Or, l'homme s'érige en Législateur à la place de Dieu lorsqu'il prétend que Dieu ne l'accueille pas seulement, mais son péché également, dont Il ne lui demande même plus de s'en libérer par sa grâce.

Ceci est totalement contraire à la pédagogie de Jésus dans l'Evangile. La femme adultère est accueillie par le Seigneur, mais invitée à ne plus pécher : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pèche plus » (Jn 8,1-11). Sous la réprobation des Pharisiens, Jésus entre chez Zachée pour en ressortir avec sa conversion : « » Voici, Seigneur : je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens, et si j'ai fait du tort à quelqu'un, je vais lui rendre quatre fois plus ». Alors Jésus dit à son sujet : « Aujourd'hui, le salut est arrivé pour cette maison, car lui aussi est un fils d'Abraham. En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu ». Une relecture complète de l'épisode de Zachée dans l'Evangile de Luc (19, 1-10) nous aide donc à mieux situer les paroles conclusives de Jésus : « En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu ». Le larron pénitent est sauvé précisément parce que contrairement à l'autre, il a fait pénitence : « Tu n'as même pas crainte de Dieu, alors que tu subis la même peine ! Pour nous, c'est justice, nous payons nos actes : mais lui n'a rien fait de mal » (Lc 23,39-43).

Face à une conception de la miséricorde si radicale qu'elle tend même à suggérer qu'il n'y a pas de péché, il convient de rappeler que la miséricorde n'efface pas la Loi morale. La miséricorde n'est pas reconnaissance, voire la consécration d'un état peccamineux. Elle est l'œuvre de la

grâce dans la vie de l'homme qui reconnaît son état peccamineux et veut en sortir. Cette clarté est nécessaire face au relativisme moral qui, après avoir conquis l'espace séculier, tente de s'emparer de l'espace religieux de l'humanité.

François Ossama